

<i>Sigle</i>	<i>Groupe</i>	<i>Trimestre</i>		
<b>ECO1004</b>	<b>30</b>	<b>Hiver 2023</b>		
<i>Titre</i>	<b>Perspectives de l'économie</b>			
<i>Horaire</i>	Cours : Mercredi, 9h30-12h30, V-6550			
<i>Enseignants</i>	François Poitras et Charles Séguin			
<i>Courriel</i>	<a href="mailto:poitras.francois@uqam.ca">poitras.francois@uqam.ca</a> et <a href="mailto:seguin.charles@uqam.ca">seguin.charles@uqam.ca</a>		<i>Local</i>	DS-5765 (Séguin)
<i>Heures de disponibilité</i>	Sur rendez-vous			

**Site web du cours :** <http://www.moodle.uqam.ca>

### Communication

Pour communiquer des informations au groupe, nous utiliserons la messagerie de Moodle, qui envoie des courriels à votre adresse « @courrier.uqam.ca » et qui garde les messages sur le babillard de Moodle. Vous êtes responsable de vérifier votre compte courrier.uqam.ca et/ou Moodle afin de ne pas manquer de messages importants. Nous ferons également des annonces au début du cours. Il est à vous d'arriver à l'heure pour ne pas manquer les informations. Pour communiquer avec nous, envoyez-nous un courriel à l'adresse indiquée en haut, avec la mention « ECO1004 » dans le sujet. Nous répondrons dans les 48 heures ou moins.

### Descripteur du cours selon l'annuaire (<https://etudier.uqam.ca/cours?sigle=ECO1004>)

Objectifs :

Ce cours vise à assurer aux étudiants une intégration rapide et un cheminement efficace dans leur programme d'études ; à les mettre en contact avec des économistes afin qu'ils précisent leurs intérêts ; à les amener à découvrir, à utiliser, à manipuler et à évaluer diverses ressources mises à leur disposition, dont des données statistiques et de la documentation économique ; à leur permettre d'effectuer un travail plus personnel, qui développe chez eux des aptitudes d'analyse et de rédaction.

Sommaire du contenu :

Pour réaliser ces objectifs, le programme propose un ensemble d'activités permettant de mieux connaître : les objectifs du programme de baccalauréat en économie ; les structures et le fonctionnement de l'Université ; les ressources disponibles ; divers instruments et méthodes de travail, dont la citation des sources ; les caractéristiques de l'économie comme discipline ; les débouchés qui s'offrent aux détenteurs d'un baccalauréat en économie.

## Place du cours dans le programme

Ce cours est un cours obligatoire qui s'adresse aux étudiants en première session du programme de Baccalauréat en économique. Il fait partie d'une séquence de cours obligatoires sur l'intégration des connaissances, avec le cours ECO2004 Séminaire en économie, offert en deuxième année du baccalauréat, ainsi que ECO5072 Activité de synthèse, suivi en dernière année.

## Objectifs du cours

### *Objectifs généraux*

Voir le descripteur officiel du cours (voir ci-haut).

### *Objectifs spécifiques*

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Connaître son programme d'études et sa place dans son cheminement professionnel.
- Connaître le travail d'un économiste, y compris les sources d'information et de données disponibles ainsi que les rudiments d'un travail reposant sur des données.
- Citer adéquatement ses sources.
- Élaborer des arguments de nature économique dans le cadre d'une prise de position.
- Rédiger un texte présentant des arguments reposant sur des travaux de recherche en économique et sur des données.

## Organisation du cours

Le cours sera structuré de la façon suivante. Lors de la séance du mercredi, les enseignants présenteront le matériel sous forme de cours magistraux, de présentations ou d'ateliers. Plusieurs fois au cours de la session, des invités viendront effectuer des présentations. Les dernières séances de la session seront consacrées aux débats. Tous les documents du cours (présentation, notes de cours, etc.) seront rendus disponibles sur le site Moodle. Le plan de la session se trouve également sur Moodle et constitue un résumé pratique des séances.

## Modalités d'évaluation

Travail pratique sur les données (à remettre le <b>8 mars</b> en classe à 9h30)	25 %
Quiz (4 quiz <b>surprise</b> en classe)	35 %
Débat (en équipe, en classe les <b>19 et 26 avril</b> )	20 %
Travail de recherche (en équipe, à remettre le <b>26 avril</b> en classe à 9h30)	20 %

Les notes seront disponibles sur le logiciel RÉSULTATS (<http://www.resultats.uqam.ca/etudiant/>).

## Retards

Les travaux sont à remettre en classe, au début du cours. Les travaux remis en retard **sans entente préalable** ne sont pas corrigés et obtiennent donc **une note de zéro**. Les étudiants seront évalués sur la qualité des travaux et des prestations et non sur les efforts, difficilement observables.

### Conversion des notes chiffrées en notes littérales

Note	Min inclus	Max exclus	Note	Min inclus	Max exclus
A+	90	100 <sup>1</sup>	C+	66	70
A	85	90	C	63	66
A-	80	85	C-	60	63
B+	76	80	D+	55	60
B	73	76	D	50	55
B-	70	73	E	0	50

<sup>1</sup> Exceptionnellement cette valeur est incluse dans l'intervalle max.

Note : Il est possible que les notes soient modulées en fonction de la répartition de la classe.

### ÉVALUATION 1 : Travail pratique sur les données

Dans un texte à transmettre en classe le 8 mars au début du cours, format papier, répondez aux questions ou dites pourquoi les énoncés qui vous sont soumis sont vrais ou faux, en indiquant vos sources statistiques. Vous aurez compris qu'il faut des chiffres et que les sources doivent être indiquées selon les règles de l'art. Vous serez évalués sur la clarté des réponses. **Enfin, vous êtes priés de noter qu'il s'agit d'un travail individuel et non d'un travail d'équipe. Ne remettez pas une copie identique à celle d'un camarade** ; vous serez accusés de plagiat.

Un des objectifs de ce travail est de vous apprendre à trouver et manipuler des données statistiques. Nous espérons néanmoins que vous trouverez les questions intéressantes : il vous est suggéré de trouver une réponse a priori avant de faire vos recherches.

Les sources de données sont multiples. Pour la rédaction du questionnaire, nous avons consulté, entre autres, les sites de données des organisations suivantes : la Banque Mondiale, Statistique Canada, la Banque du Canada, l'Institut de la Statistique du Québec, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). L'énoncé sera disponible sur Moodle suite à la séance en laboratoire du cours 4.

### ÉVALUATION 2 : Quiz

Dans ce cours, il n'y a ni examen intra, ni examen final ; quatre quiz en tiennent lieu. Les responsables du cours ont la prétention que toutes les activités s'y rattachant sont importantes. D'où les quiz surprises qui seront distribués en classe **sans préavis**. Les quiz portent sur les leçons précédentes ou toute autre activité se rattachant au cours. Ils valent au total 35 % de la note finale (chaque quiz est noté sur 10; la pire note compte pour 5 % et les trois autres pour 10 %). Pour ces quiz, à moins d'avis contraire, les notes en format papier sont **permises**, mais pas l'ordinateur, le téléphone, ou la copie du voisin. Les quiz sont de courte durée (45 minutes) et tiennent sur quelques pages. Il s'agit donc de questions très courtes. Le but est de valider la compréhension de la matière vue en classe et l'assiduité aux cours.

Notez que le contenu de l'Éco-lunch du 14 mars se retrouvera dans l'un des quiz.

### ÉVALUATION 3 : Débat

Cette activité vise à approfondir une question, à développer des habiletés de travail de groupe, de recherche et de communication. Il s'agit de défendre une thèse oralement. La défense orale se fera lors des deux derniers cours, soit les 19 et 26 avril.

Voici les principales étapes de cette activité :

#### 1- Formation des équipes et choix du sujet de débat

Les étudiants ont intérêt à procéder rapidement. Les équipes se constituent à partir du **premier cours**, sur Moodle, suivant le principe « premier arrivé, premier servi ». **Toutes les équipes, formées de trois personnes (sauf rare exception), devront être constituées au plus tard le 22 février.** Voir l'annexe 1 du syllabus pour les procédures de formation des équipes et choix des sujets. Les sujets se trouvent à l'annexe 2. Une fois les équipes constituées, les dates de passage seront attribuées par les enseignants.

#### 2- Recherche, consultation, recension bibliographique et résumés de lectures

Dans l'étape suivante, il s'agit de bâtir l'argumentation (et aussi de prévoir les arguments adverses). Les enseignants croient que les deux positions sont défendables, même s'ils ont leurs opinions personnelles, qui peuvent être divergentes. Ils pourront vous indiquer des références, voire le nom de spécialistes à consulter.

Vous devez faire une recension de la littérature pour établir si le sujet ou des sujets connexes ont déjà été traités et comment ils l'ont été. Cette recherche bibliographique doit obligatoirement passer par, entre autres, Sofia, le site de la bibliothèque de l'UQAM, ECON-LIT, IDEAS. Vous pourrez aussi consulter des moyens plus modestes ou populaires (journaux, revues).

#### 3- Élaboration de l'argumentation

Vous devez bâtir une argumentation pour défendre votre point de vue. On s'attend à ce que les arguments soient des arguments majoritairement à caractère économique, mais de toute façon, tous les sujets (ou presque) ont des aspects économiques ! Les responsables de l'évaluation sont économistes et ainsi donc sensibles à des arguments économiques.

#### 4- Déroulement du débat

12 minutes pour la position POUR

12 minutes pour la position CONTRE

10 minutes de questions de la classe

1 phrase de conclusion de la position POUR

1 phrase de conclusion de la position CONTRE

L'évaluation du débat se fait selon quatre critères (voir la grille d'évaluation sur Moodle) :

- |                                 |      |
|---------------------------------|------|
| 1. Argumentation et préparation | 25 % |
| 2. Présentation                 | 25 % |
| 3. Cohésion de l'équipe         | 25 % |
| 4. Contenu économique           | 25%  |

Votre présentation doit s'appuyer sur un **support technique** (un document PowerPoint, pdf ou autre à projeter à l'écran). Le défaut de se conformer à cette exigence entraînera une pénalité. Cette présentation compte pour 20 % de la note finale. On s'attend à ce que vous y consacriez en moyenne 40 heures.

### **Remarques concernant le travail de groupe**

- a) Une fois que le groupe est constitué pour le débat, vous acceptez de vivre et de mourir avec le groupe, qui seul sera évalué. Avant de le constituer, informez-vous sur la fiabilité et votre compatibilité avec vos camarades.
- b) Dans le cas d'un travail de groupe, on s'attend à ce que chaque membre de l'équipe participe à toutes les phases du travail. Le travail de groupe ne devrait pas être un prétexte à la réduction de la tâche de travail, mais l'occasion d'un échange productif. La cohésion de l'équipe est fondamentale. Nous attendons des étudiants davantage que la juxtaposition de deux ou trois travaux individuels.
- c) L'absence d'une personne lors d'un débat entraîne pour celle-ci (mais pas pour le reste du groupe) la note zéro. Il n'est pas question de tenir un autre débat !

### **ÉVALUATION 4 : Travail de recherche**

Dans un texte d'une longueur approximative de **12 à 15 pages**, on vous demande de présenter les arguments en appui à votre position lors du débat auquel votre équipe a participé. Il s'agit d'un **travail d'équipe** qui comptera pour 20 % de la note finale du cours. Tous les membres de l'équipe auront la même note. Voir la grille d'évaluation sur Moodle.

Votre texte devrait normalement couvrir les points suivants :

- Une brève identification du sujet ;
- Une discussion de l'importance du sujet aux plans personnel, social, économique et politique ;
- Le développement des arguments présentés pour la défense de la position adoptée lors du débat ;
- Une courte présentation des arguments sur lesquels se serait appuyée – selon vous – l'équipe adverse et les raisons de douter du bien-fondé de ces arguments ;
- Les diagrammes et graphiques présentés lors du débat ;
- Une bibliographie contenant au moins dix titres se rapportant à votre sujet et respectant les règles de l'art en matière de présentation bibliographique.

### **Remarques concernant la constitution d'une bibliographie**

- Moteurs de recherche à utiliser : le site de la bibliothèque de l'UQAM, ECON-LIT, IDEAS, *Journal of Economic Literature*.
- Assurez-vous de prendre connaissance de ce qui a été publié au cours des années les plus récentes, soit de 2015 à 2022, sans nécessairement limiter votre recherche à ces seules années.
- Truc pour la constitution d'une bibliographie : une fois que vous avez mis la main sur des textes pertinents et récents, vous pouvez consulter leur bibliographie et ainsi, enrichir la vôtre !
- Les instruments de recherche sont multiples et, pour les fins du débat, ne sont pas tous « scientifiques ». Ainsi, il vous est loisible de naviguer sur l'internet et de consulter des index de journaux ou de périodiques non scientifiques.

### **Livre**

Il n'y a pas de livre obligatoire. Tout le contenu nécessaire sera rendu disponible sur Moodle. Certaines séances se baseront sur le manuel électronique en accès libre de CORE Econ, *L'économie*. C'est un livre au contenu très accessible et intéressant, que nous vous suggérons de lire selon vos intérêts. Il offre une manière différente d'aborder l'économie. Vous pouvez également commander une copie papier en allant sur leur site web.

#### ***Manuel suggéré***

L'équipe CORE, *L'économie*. 2018.

Site web : <https://www.core-econ.org/the-economy/fr/>

### **Engagement**

La prestation de ce cours respecte les principes de la *Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants*, adoptée par l'Université du Québec à Montréal en mai 2000 (disponible à cette adresse : <https://instances.uqam.ca/autres-documents/>). Dans cet esprit, les professeurs s'engagent à fournir aux étudiantes et aux étudiants des activités de formation qui leur seront utiles en tant qu'économistes et qui favorisent leurs apprentissages et la réussite de leurs études. En contrepartie, ils s'attendent à ce que chaque étudiante ou étudiant s'engage à contribuer activement à la réussite de sa formation et à assumer personnellement toutes les tâches exigées dans le cheminement du cours.

## Plan de cours (voir aussi document Plan de session sur Moodle)

### Sujets

1. INTRODUCTION. Les objectifs du cours; son contenu; son mode de fonctionnement et les modalités d'évaluation. Présentation des professeurs et des étudiants. Identification de quelques problèmes économiques.
2. LES STRUCTURES. L'Université du Québec, l'Université du Québec à Montréal et l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM). La direction des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en économique. Le programme de baccalauréat en économique. Les programmes de cycles supérieurs en économique. Le Département des sciences économiques. Les tâches d'un professeur.
3. MÉTHODES ET INSTRUMENTS DE TRAVAIL. Les activités des économistes : la recherche et ses produits. La documentation et l'information économique. La bibliothèque. La recherche bibliographique : le *Journal of Economic Literature*, EconLit, IDEAS. Autres sources d'information économique : journaux, périodiques, radio, télévision. Citation des sources et plagiat.
4. LA RÉVOLUTION CAPITALISTE. CORE Econ chapitre 1.
5. LES INTERACTIONS SOCIALES. La théorie des jeux. CORE Econ chapitre 4.
6. L'ANALYSE DE DONNÉES. Les sources de données statistiques : Statistique Canada (recensements et autres opérations récurrentes), Banque du Canada, l'OCDE, la Banque Mondiale, les Nations Unies, l'UNESCO. La collecte des données statistiques, l'apport des outils de l'internet. Le travail sur les données statistiques : logiciels de traitement de données (Excel).
7. LES PRIX NOBEL EN ÉCONOMIE. L'histoire de la pensée. Le processus scientifique.
8. L'ÉCONOMIE ET L'ENVIRONNEMENT. CORE Econ chapitre 20,
9. LE CHOC DE LA COVID-19.
10. PRODUCTIVITÉ, NIVEAU DE VIE ET INÉGALITÉS.
11. LE MARCHÉ DU TRAVAIL : QUELQUES CONSIDÉRATIONS EMPIRIQUES ET THÉORIQUES. CORE Econ chapitres 6.4, 6.6 et 9.
12. LES DÉBOUCHÉS. Deux débouchés : le marché du travail et les études de cycles supérieurs. Le succès professionnel des diplômés; les relances; les associations professionnelles; le placement étudiant. La préparation à l'insertion
13. LA RECHERCHE AUX CYCLES SUPÉRIEURS. Présentations d'étudiants.

### COVID-19

La page <https://covid.uqam.ca/> fournit toute l'information dont vous aurez besoin, et sera mise à jour au fil du temps. Soyez vigilants ! Notez que comme la Santé publique n'exige plus l'isolement, un test positif à la COVID-19 n'est plus une justification pour une évaluation manquée. Voici également un lien vers des ressources disponibles à l'UQAM, tant pour un soutien à l'apprentissage que pour un soutien psychologique : <https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>.

Bonne session !

## **ANNEXE 1 : Formation des équipes et choix du sujet de débat**

La formation des équipes se fait dès le début de la session et doit être terminée au plus tard le 5 octobre. Les équipes doivent être constituées de trois étudiants. L'équipe doit ensuite choisir son sujet de débat parmi la liste proposée à l'annexe 2, ainsi que sa position (POUR ou CONTRE). Nous proposons deux modes de formation, mais nous vous recommandons de faire de votre possible pour aller vers le premier mode, où vous choisissez vous-même vos coéquipiers. Les expériences passées ont montré que les équipes constituées selon le mode #1 étaient plus fortes que celles selon le mode #2.

### **Mode #1**

**Condition d'application :** Les membres de l'équipe, composée obligatoirement de trois étudiants, se connaissent déjà et acceptent de travailler ensemble.

**Démarche :** Aller sur Moodle, sur l'activité « Formation d'équipe et choix de sujet de débat ». Ensuite, choisir le groupe correspondant au sujet et à la position désirée. Si le groupe est complet, c'est qu'il a déjà été choisi. Vous devrez en choisir un autre. Vous avez quatre semaines (jusqu'au 8 février) pour choisir ce mode et effectuer la démarche.

### **Mode #2**

**Condition d'application :** Les étudiants qui se prévalent de ce mode sont à la recherche de coéquipiers pour participer aux débats et n'ont toujours pas d'équipe après quatre semaines (au 8 février).

**Démarche :** À partir du 8 février, allez sur Moodle, sur l'activité « Formation d'équipe et choix de sujet de débat ». Vous allez choisir un sujet et une position individuellement. Si le groupe est complet, c'est qu'il a déjà été choisi. Vous devrez en choisir un autre. Le 22 février, si des étudiants se retrouvent seuls sur un sujet ou une position, les enseignants leur proposeront de se joindre à un groupe incomplet. De plus, si des étudiants ne se sont pas encore inscrits sur Moodle, les enseignants leur assigneront une équipe et un sujet de manière aléatoire.



## **ANNEXE 2 : Sujets de débats**

1. Interdire le travail des enfants dans les pays en développement : pour ou contre
2. Combattre la pollution par la création d'un système international de droits de pollution : pour ou contre
3. Augmenter substantiellement le taux marginal d'imposition des contribuables québécois à revenus élevés (revenu annuel de 150 000 \$ et plus) : pour ou contre
4. Accroître significativement le nombre annuel d'immigrants admis au Québec : pour ou contre
5. Établissement d'un revenu garanti de base : pour ou contre
6. Faire une plus grande place au secteur privé dans le système de santé du Québec : pour ou contre
7. Permettre l'entrée d'entreprises étrangères sur le marché canadien de la téléphonie mobile : pour ou contre.
8. L'abolition de la gestion de l'offre dans les secteurs concernés de l'agriculture québécoise : pour ou contre.
9. Hausser le salaire horaire minimum à 20 \$ : pour ou contre
10. Augmenter de 50 % le budget que le gouvernement du Québec consacre au logement social : pour ou contre

## Page d'information

### **Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale**

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'aménagements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'aménagements en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience ou une incapacité mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local AB-2300 le plus tôt possible.

### **Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel**

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

#### **Pour plus d'information :**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

#### **Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)  
514 987-3000, poste 0886 ; [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca); [harcelement.uqam.ca](http://harcelement.uqam.ca)

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)  
514 987-3185 ; [vie-etudiante.uqam.ca](http://vie-etudiante.uqam.ca)

Service de la prévention et de la sécurité :  
514 987-3131

## **Politique n°42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)**

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

### **Situation pouvant mener à du harcèlement**

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

**La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté.** Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

### **Pour plus d'information :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)  
514 987-3000, poste 0886 ; [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca); [harcelement.uqam.ca](http://harcelement.uqam.ca)

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)  
514 987-3185 ; [vie-etudiante.uqam.ca](http://vie-etudiante.uqam.ca)

Service de la prévention et de la sécurité :  
514 987-3131



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18](#)**



**Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.**